

5ème communauté de pratique des psychomotriciens
du **Mardi 2 Juillet 2024 de 13h à 14h**

Prochaine conférence : Mardi 8 Octobre 2024 de 13h à 14h

750 Inclusions dans le programme PEGASE à ce jour

Participants : Lénaïc Voisin (Bouche-du Rhône), Bérénice Verdoot (Savoie), Pauline Obert (Dainville), Julie Charbonnier (Loire-Atlantique), Anne-Charlotte Fouqué (Maine-et-Loire), Christine Binnendijk (Savoie), Fanny GOUREAU Charmeyran, Pauline BOUVET (Maine-et-Loire)

Excusés : Céline Augis (Vosges), Corinne Marieau (La Tronche), Marie Baglio (Strasbourg), Tiphaine Daguer (Chambéry), Karine Michel (Avrillé), Odile Laufenberg (Vendée)

ECNP : Anita CROCHET et Virginie MARCHAND

Ordre du jour :

- Fiche de suivi avec récurrence, attention à la validation.
- Christine B (Savoie) ne se sent pas formée aux théories de l'attachement. Elle aurait besoin de noms de formations, de références bibliographiques, d'articles ou d'en parler avec les collègues
- Pour le libéral, Bérénice V (Savoie) souhaite savoir comment cela se passe pour eux par rapport au programme Pegase ?
- Retour actualités programme : évaluation, inclusions
- Vos questions diverses
- Thématiques pour la fois prochaine
- Date à fixer pour la fois prochaine

Afin de favoriser la venue d'un plus grand nombre d'entre vous, nous allons relancer tout le monde 15 jours avant la réunion.

Pour rappel, le temps de la Communauté de Pratique est un espace de liberté de parole. Le compte rendu que nous réalisons permet de garder traces de nos

échanges et de partager avec les professionnels qui ne peuvent pas y venir. Lors de la transmission du CR si vous souhaitez apporter des corrections, n'hésitez pas à nous le signifier.

Sujets abordés :

Rappel général sur la fonctionnalité des récurrences dans les fiches de suivi :

Vous êtes nombreux à utiliser le mode récurrence lors de la création de vos fiches de suivi. Nous attirons votre attention sur la validation de ces fiches. Si ce système permet de faire gagner du temps, **il ne permet pas d'intégrer sur chaque fiche le tableau "code indemnisation" qui nous permet de bien tracer votre activité de soins pour la CNAM.**

Concrètement, lorsque vous créez une fiche en mode périodicité pour la période du mois de mai par exemple, le tableau apparaît sur la première fiche mais ne se reporte pas sur les suivantes. comme vous pouvez le voir sur l'image ci-dessous :

Visualisation de la fiche de rendez-vous n° 22833

VSE ✕

Modifier Reporter Imprimer PDF

+

Statut **A réaliser**

Usager FREJUS Lila

Intervenants MARCHAND Virginie

Type d'intervention Consultation

Domaine d'intervention Soins précoces psychologie

Date 09/07/2024

Heure Début : 10h00 Fin : 10h45 Durée 00h45

Récurrence Tous les jours

à partir du 05/07/2024, 6 fois

Documents joints

intervention-22833

Déposez vos fichiers pour les téléverser dans le dossier sélectionné

Ou

Lors de notre export CNAM, sur 10 fiches réalisées pour un même enfant sur le mois de mai, une seule ressort (la première avec le tableau mais pas les suivantes), donnant ainsi l'illusion que vous n'avez réalisé qu'une seule séance, alors que l'enfant en a eu 10. Il y a donc une grande perte de données, ce qui est dommage.

Ainsi, si vous utilisez ce mode de remplissage, nous vous demandons de les ouvrir une à une (idéalement après chaque consultation ou chaque fin de semaine) pour valider vos fiches et de renseigner le tableau "code indemnisation" (indemniser un

partenaire) qui ne s'est pas reporté. Il est donc déconseillé, lorsque vous utilisez la périodicité, de valider vos fiches en mode rapide (sans vérifier l'intégralité de la fiche).

Pour rappel, une fiche correctement renseignée doit comporter : le nom de l'enfant, le nom de l'intervenant, le tableau "code indemnisation", le type d'intervention (consultation) et le domaine d'intervention (soins précoces). Comme pour la fiche ci-dessous.

Visualisation de la fiche de rendez-vous n° 22829

Statut : A réaliser
Usager : FREJUS Lila
Intervenants : MARCHAND Virginie

Intervenants	Profession	Codes d'indemnisation			
		Bilan médical	Soins précoces	Consultation médicale intercurrente	Coordination locale
MARCHAND Virginie	Psychologue		✓		

Type d'intervention : Consultation
Domaine d'intervention : Soins précoces psychologie
Date : 05/07/2024 Heure : Début : 10h00 Fin : 10h45 Durée : 00h45
Récurrence : Tous les jours
à partir du 05/07/2024, 6 fois

Questions de Christine B: Q'est-ce qui est nommé à l'enfant sur les raisons de son placement, qu'est-ce qui est déjà verbalisé auprès de lui ? Comment accueillir l'histoire de ces enfants protégés ? Que faire de la parole de l'enfant ? Que faut-il préserver de l'intimité de sa parole et de la restitution qu'on peut en faire ?

Liens avec le psychologue de la structure établis, liens possibles avec le référent ASE si l'enfant a quitté la structure.

Ne pas hésiter à contacter la coordinatrice locale, qui est la personne ressource et le fil conducteur du suivi dans le programme PEGASE.

Il semble nécessaire de faire le lien avec la coordinatrice locale de la structure, afin de structurer davantage l'adressage vers les professionnels de soins libéraux : besoin d'un temps d'échanges pour transmettre les informations concernant la situation de l'enfant préalablement au démarrage de la prise en charge.

Les liens sont différents selon le lieu où est accueilli l'enfant. En Foyer, l'anamnèse se fait via l'éducateur qui accompagne l'enfant. Pour exemple Julie C, fonctionne de la même

façon avec les assistants familiaux, qu'elle considère comme une figure d'attachement pour l'enfant qui a une fonction de substitut parental auprès de lui. Elle fonctionne de la même façon qu'avec les enfants qui ne sont pas placés, avec la même base d'anamnèse. Si besoin d'informations complémentaires, elle sollicite les puéricultrices des structures où les professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance. Important de parler de son histoire en présence de l'enfant. On agit juste après les situations de maltraitance : guidance parentale lorsque les parents sont présents, approche relationnelle importante dans les consultations. Ce qui la soutient dans l'accompagnement de ces problématiques douloureuses, c'est la supervision qui l'aide à avancer et à ne pas rester figée dans l'émotion ressentie.

Que faut-il préserver de l'intimité de sa parole et de la restitution qu'on peut en faire ?

On ne peut pas ne rien faire de la parole de l'enfant.

Anne Charlotte F reçoit l'enfant avec l'assistant familial. Important de prendre en compte la parole de l'enfant pour en faire quelque chose et le partager avec les professionnels qui l'accompagnent. Proposer à l'enfant de projeter ce qu'il dit sur un support : cahier à dessins, cahier d'écriture.

Bérénice V nomme l'importance que l'enfant sache que ce qu'il dit sur ses maltraitances, elle ne peut pas le garder pour elle parce c'est grave et qu'il a besoin d'être protégé. Autoriser l'enfant à déposer dans cet espace ce qu'il a besoin de dire et de montrer, sans qu'il sente qu'on attend qu'il dépose ici des choses. C'est la relation de confiance qui fait que l'enfant va s'autoriser à livrer et montrer ce qu'il veut.

Dire à l'enfant qu'on entend ce qu'il dit, c'est lui nommer qu'il est autorisé à sortir de la situation de non-dit dans laquelle il était dans sa famille.

Fanny G : *“ je ne peux pas garder ce que tu me dis ou ce que tu me montres parce que c'est grave et que tu as besoin d'être protégé ”.*

Rencontre avec la coordinatrice locale de la pouponnière la semaine prochaine afin de préciser les modalités d'adressage et ses besoins lorsque l'enfant lui est orienté.

Emma B : double casquette en tant que professionnelle de structure et libérale. Confortable parce qu'elle est en contact avec les éducateurs ce qui lui permet de mettre du sens sur les manifestations de l'enfant à travers les échanges et le regard pluridisciplinaires.

Le MEDiateam permet de faire du lien et de laisser la trace de l'histoire et du suivi de l'enfant.

Mais le point central de nos discussions aujourd'hui, c'est bien celui **des échanges indispensables entre les différents professionnels qui accompagnent l'enfant; et le partage de ce qui est mis au travail dans les différents espaces de prise en charge.** L'enfant a besoin de savoir que son suivi se parle et qu'il y a de la cohérence entre les adultes.

Christine B témoigne de l'importance de ces échanges qui sont souteneurs dans sa pratique

Souhaits de thématiques à aborder :

- Retour de Corinne M. suite à l'atelier marque d'attachement sur le Charmeyran

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions, thématiques pour notre prochaine rencontre. Si vous souhaitez partager des articles nous pourrions les verser dans la communauté de pratique.

Ce compte-rendu sera versé sur votre Communauté de Pratique, consultable sur le lien suivant : <https://www.programmepegase.fr/pegasepsychomot>

rappel de votre mot de passe : **segapepsymot**

Pour rester en lien :

mireille.roze@programmepegase.fr

virginie.marchand@programmepegase.fr

anita.crochet@programmepegase.fr

Prochaine conférence : Mardi 8 Octobre 2024 de 13h à 14h